



J'ai eu une convocation JAP, je ne sais pas pourquoi, j'aimerais des infos svp.

Par **Nelb**, le **07/12/2021** à **09:52**

Bonjour,

Mon compagnon a une convocation devant le juge d'application des peines. Nyant pas de moyens pour y aller, cela est compliqué et, du coup, ne veut pas y aller par peur de devoir aller en prison. Il respecte ses obligations, peut-être un document n'a t'il pas été envoyé, je ne sais pas. On aimerait savoir si cela veut dire qu'il ira obligatoirement en détention ou juste un contrôle de ces obligation ?

Si qu'elle qu'un pouvait nous éclairer svp,

Merci beaucoup d'avance.

Par **youris**, le **07/12/2021** à **10:05**

bonjour,

le seul moyen d'obtenir une réponse à votre question, c'est que votre compagnon se rende à cette convocation.

il peut être demander une autre date pour cette convocation.

si votre compagnon refuse d'y aller, les gendarmes vont venr le chercher et ce ne sera pas un élément favorable pour sa situation.

salutations